

Conditions Particulières relatives au service ACCÈS À L'INTERNET

Table des matières

1	Service INTERNET.....	1
2	POINT(S) DE DÉMARCATIION	1
3	Sécurité	1
4	Prérequis.....	1
5	Exclusions	1
6	Option No_NAT.....	1
7	Sécurité	1
8	INCIDENTS MAJEURS	1

Les présentes conditions particulières, ci-après dénommées CP, complètent les Conditions Générales de Vente des Services (CGV SERVICES) dans le cadre de la fourniture au CLIENT du service ACCÈS À L'INTERNET.

Il est conseillé au CLIENT de conserver les présentes conditions particulières.

1 Service INTERNET

Le service ACCÈS À L'INTERNET, ci-après dénommé le **SERVICE**, permet aux UTILISATEURS d'accéder au réseau Internet.

Pour se faire, sur la PLATEFORME INTERNET, IBROWSE met en œuvre, entre autres, les mécanismes de Network Address Translation (NAT ; « traduction ou translation d'adresse réseau »), de Dynamic Host Configuration Protocol (DHCP ; « protocole de configuration dynamique des hôtes ») et de Domain Name System (DNS ; « système de noms de domaine »).

2 POINT(S) DE DÉMARCATIION

Extrémité d'un CIRCUIT sur SITE	Port d'un routeur IBROWSE	Port d'un LAN géré par IBROWSE	Point d'accès d'un réseau Wifi géré par IBROWSE	Port d'un LAN non géré par IBROWSE
X	X	Option *	X	Option *

Interface du POINT DE DÉMARCATIION :

- Ethernet ; ou
- un VLAN particulier d'une interface Ethernet ; ou
- un SSID.

Option* : La mise à disposition du SERVICE sur ce POINT DE DÉMARCATIION est dépendante d'une contractualisation complémentaire.

3 Sécurité

La sécurité est gérée par le CLIENT. Si cette condition n'est pas remplie, IBROWSE peut proposer une prestation complémentaire de gestion de la sécurité.

4 Prérequis

- CIRCUIT(S) permettant le raccordement du SITE au RÉSEAU
- Câblage réseau du SITE (câbles, patchpanels, etc.) en CAT5 ou CAT6, conforme aux normes en vigueur.
- Infrastructure Wifi en 2,4 et en 5 Ghz conforme aux normes en vigueur ; couverture minimum : -65 dBm à 2,4 GHz.

5 Exclusions

Les zones Wifi non couvertes ou couvertes de façon non satisfaisante.

6 Option No_NAT

L'option No_NAT permet d'accéder au réseau Internet en utilisant des adresses réseau non traduites (No Network Address Translation).

Pour se faire, à partir de la PLATEFORME INTERNET, IBROWSE met à la disposition du CLIENT des adresses IP Provider Aggregatable (PA).

Le nombre d'adresses mises à la disposition du CLIENT est précisé dans la COMMANDE.

6.1 POINT(S) DE DÉMARCATIION

Extrémité d'un CIRCUIT sur SITE	Port d'un routeur IBROWSE	Port d'un LAN géré par IBROWSE	Point d'accès d'un réseau Wifi géré par IBROWSE	Port d'un LAN non géré par IBROWSE
X	X			

Interface du POINT DE DÉMARCATIION :

- Ethernet ; ou
- un VLAN particulier d'une interface Ethernet.

6.2 Prérequis

- CIRCUIT(S) permettant le raccordement du SITE au RÉSEAU
- Câblage réseau du SITE (câbles, patchpanels, etc.) en CAT5 ou CAT6, conforme aux normes en vigueur.

6.3 Non portabilité des adresses

IBROWSE affecte au CLIENT des adresses issues d'une allocation plus grande qu'il a lui-même reçue du RIPE NCC. Ces adresses IP sont dites Provider Aggregatable ou PA, ce qui signifie que leur routage est agrégé sur l'Internet par IBROWSE. Lorsque le CLIENT change de fournisseur d'accès, il perd l'usage de ces adresses IP, et doit en demander d'autres à son nouveau fournisseur d'accès. Les adresses de type PA ne sont pas portables.

7 Sécurité

La sécurité est gérée par le CLIENT. Si cette condition n'est pas remplie, IBROWSE peut proposer une prestation complémentaire de gestion de la sécurité.

8 INCIDENTS MAJEURS

Lorsque l'ensemble des UTILISATEURS ne peut plus accéder à l'Internet ou ne peut plus utiliser un service normalement accessible via le SERVICE.